



REVUE DE PRESSE

Vendredi 25 août 2017



Cognac: les agresseurs du jeune pâtissier en prison

«**O**n dirait que vous ne vous rendez pas compte de la situation!» Le juge Vincent Raffray a été intransigent, hier au tribunal correctionnel d'Angoulême, face aux deux prévenus dans le box. Nino Deranlot et Thibaut Faure, 19 ans, ont comparu pour l'agression, le 19 août à Cognac, d'un apprenti pâtissier de 17 ans. Ils ont chacun été condamnés à six mois de prison ferme et au versement d'une provision de 300 euros.

Ce jour-là à 6 heures, le jeune homme est parti travailler dans une boulangerie. Il a été pris à parti, sans raison, par une «bande

de désœuvrés», selon l'avocat de la défense M^e Christophe Gris. Sensiblement alcoolisés, les deux Cognaçais ont roué de coups l'apprenti pâtissier. Les versions diffèrent. Selon les prévenus, le mineur ne se serait pas excusé d'avoir bousculé un des copains et aurait commencé à provoquer la bande. «C'est étonnant qu'une personne seule, en route pour le travail, veuille agresser un groupe», s'étonne le président. «Ça dégénère parce que l'alcool est là, nécessairement», rappelle le parquet dans sa réquisition. Et d'avertir: «L'interdiction de séjour à Cognac pourrait arriver la prochaine fois.»

Le chiffre

+3,2 %

C'est l'évolution du chômage sur un an en Charente, alors que dans le même temps, cette progression est contenue

à 2% dans la région Nouvelle-Aquitaine. Fin juillet, le nombre de demandeurs d'emplois dans le département s'établit à 30 690. Sur les trois derniers mois, l'augmentation est de 2%, et de 1,6% pour le seul mois de juillet. Une augmentation plus forte que le reste de la France qui compte 1% de hausse le mois dernier.

- La maison de cognac accueille ce dimanche le premier rendez-vous de Festi'Classique, 5^e du nom
- Un concert de prestige avec les sœurs Nemtanu, violonistes sacrées Victoires de la musique en 2013.

L'art fait son trou chez Meukow

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Un concert de Sarah et Déborah Nemtanu au cœur de l'espace Guyenne, Marie-Laure Brugerolle, secrétaire générale de Meukow, en a rêvé. Dimanche après-midi, ce sera une réalité. Sacrées Victoire de la musique en 2013, les deux violonistes virtuoses originaires de Bordeaux, vont y ouvrir Festi'Classique. Pour cette cinquième édition, six concerts vont animer des maisons de cognac et distilleries du territoire d'ici au 14 septembre. Deux d'entre eux affichent déjà complet (lire également ci-contre).

”

On ne s'est pas dit que Meukow allait faire dans la culture, mais ça s'est imposé petit à petit.

Une chance : pour ce dimanche, il reste encore quelques places. « Mais la jauge qu'on s'était fixée est déjà atteinte », se réjouit Jacques Baclet, qui organise l'événement avec Anne-Marie Molinié. « Sarah et Déborah Nemtanu mènent deux carrières totalement différentes », dit-il. Elles sont chacune d'un côté du monde. C'était très compliqué de les réunir pour les faire venir. On a signé il y a un an demi. » « Je suis vraiment émue de les avoir sur scène », confie, de son côté, Marie-Laure Brugerolle, qui a connu la mère des deux artistes et qui a déjà reçu Sarah Nemtanu, il y a deux ans, avec une autre formation. « Je n'ai pas voulu les avoir parce que ce sont des Victoires de la musique, mais parce nous avons des liens personnels. » Au coup de cœur, c'est comme ça qu'elle fonctionne la secrétaire générale de Meukow. C'est elle qui, depuis cinq ans et la création de l'espace Guyenne, invite l'art dans l'entreprise. « On ne s'est pas dit que Meukow allait faire dans la

culture, mais ça s'est imposé petit à petit. Avec ces grands murs, j'ai eu envie d'exposer des peintres, des photographes... » A l'image de Bonsard actuellement, ou de Cognac patrimoine en octobre. Et l'espace cathédrale, à « l'acoustique formidable », où peuvent être accueillies jusqu'à 400 personnes, se prête parfaitement à l'organisation de concerts.

« Ça va bouger »

Meukow a, ainsi, été la première maison de négoce à répondre, en 2012, aux sollicitations de Jacques Baclet et Anne-Marie Molinié. Elle y accueille chaque année le concert d'ouverture. En mai dernier, c'est une série de mini-concerts autour de pianos Steinway qui a été proposée. Et pour la première fois cette année, la maison accueillera samedi 2 décembre, le dernier concert de Piano en Valois.

Le public « répond assez bien », notamment au travers du Club Meukow (1), qui compte à ce jour près de 300 personnes. Les salariés aussi, ont pris l'habitude de vivre avec ça. « Ils m'en parlent quand on se croise, me disent s'ils aiment ou pas. » Marie-Laure Brugerolle ajoute : « On n'a pas les moyens des grandes maisons qui peuvent se



Marie-Laure Brugerolle, secrétaire générale de Meukow, a profité de la création de l'espace Guyenne, il y a cinq ans, pour faire entrer l'art dans la maison de négoce.

Photo J. P.

payer des têtes d'affiche. » N'empeche : le programme « La part des arts », qui n'a, pour l'heure pas de structure juridique, pourrait prendre un peu plus d'ampleur dans les années à venir. « Ça va bouger, j'ai plein d'idées,

plein de projets... Je voudrais aussi exploiter la littérature. » De quoi véhiculer les valeurs de la maison. « Ça donne à l'entreprise sa véritable image. Familiale. Ici, la sincérité et la simplicité ne sont pas feintes. »

(1) Via une cotisation annuelle de 55 €, les membres ont accès au restaurant privé de la maison, à des tarifs préférentiels à la boutique et sur les manifestations payantes.

Concert de Sarah et Déborah Nemtanu à l'espace Guyenne, à Cognac, dimanche à 17h30, entrée 25 €.

Festi'Classique régale jusqu'au 14 septembre

Six maisons et distilleries du territoire ouvrent cette année encore, leurs portes au festival Festi'Classique. Dont une pour la première fois. Après le concert d'ouverture, dimanche chez Meukow, la maison Hardy accueillera dans son jardin, un concert baroque de l'ensemble Artemis, mercredi 30 août. « Un orgue, un clavecin, des copies d'instruments d'époque, seize musiciens en costume... C'est assez vivant. C'est vraiment un beau spectacle », assure Jacques Baclet, ravi de pénétrer pour la première fois, dans cette maison cognacaise. Le concert sera donné à 20h30, face à la maison illuminée. Il reste également des places pour le concert proposé le 12 septembre

à 20h30, à la distillerie Pautier de Bourg-Charente qui organisera en parallèle, un marché fermier. Au menu : un concert luth-guitare-voix avec le duo Bensa-Cardinot. Et on peut encore réserver pour le dernier rendez-vous, fixé chez Courvoisier à Jarnac. Le 14 septembre à 20h30, Étienne Kippelen, musicologue et Benjamin Mayenobe, baryton, y proposeront des extraits de Mozart. C'est en revanche complet à la maison Jean Fillioux de Juillac-Cog, le 5 septembre, et à la maison Hine de Jarnac, le 7 septembre.

Tarif : 25 euros. Billetterie en ligne sur le site de l'office de tourisme de Cognac. Contact au 05 45 82 10 71.



Les sœurs Nemtanu ouvrent ce dimanche, la 5^e édition du festival.

Photo D. R.

Cognac: énigmes à résoudre pour dénicher des trésors

La Jeune chambre économique organise un «rallye street» le 24 septembre. Neuf lieux seront à découvrir à l'occasion de cette chasse aux énigmes.



Magali Prince, main levée, et Marine Sallaud, doigt pointé sur la carte, se retrouvent sur l'une des étapes du rallye.

Photo G. C.

Cognac va se prêter, le temps d'un dimanche du mois prochain, à un jeu de piste géant à travers la ville. Organisé par sept membres de la Jeune chambre économique d'Angoulême-Cognac, ce «rallye street de la Salamandre» se déroulera le 24 septembre, de 13 heures à 18 heures. Les inscriptions (1) sont d'ores et déjà ouvertes pour participer à cet événement ludique qui permettra de découvrir des lieux historiques de la commune.

«À la base, on était parti sur une course d'orientation. Mais on ne voulait pas de chrono, qu'il n'y ait pas de pression liée au temps. On a alors opté pour la chasse aux énigmes», précise Magali Prince, l'une des organisatrices. Seul hic, avec la nouvelle application mobile «Elixo» et les visites du patrimoine du service Ville d'art et d'histoire, le domaine des visites historiques est déjà un peu saturé. «C'est vrai que cela fait beaucoup, convient Marine Sallaud, autre organisatrice. Mais avec le rallye, on pénètre dans les lieux et il y a

une vraie chasse aux trésors avec des cadeaux à la clé. C'est un autre format ! On voulait absolument être original.»

Des endroits originaux durant la visite

Parmi les neuf endroits à découvrir : des grands classiques, mais aussi d'autres lieux plus méconnus comme l'hôtel Rabayne. «Les énigmes ne sont ni retors ni difficiles. Il y en a pour les adultes et les enfants. Si jamais les participants ne trouvent pas le lieu, il y a une carte pour les aider», poursuit Marine Sallaud. Cette chasse aux énigmes s'effectue «dans un ordre varié pour éviter les bouchons à une étape, ou que des chercheurs de trésors se retrouvent à en suivre d'autres», précise-t-elle. La Cognaçaise d'adoption a d'ailleurs bénéficié de l'aide de Cognac Tourisme pour «contacter les gestionnaires et propriétaires des monuments historiques».

Sur chaque lieu d'accueil, un membre de la Jeune chambre accueillera les visiteurs. Il sera déguisé en rapport avec l'histoire de l'endroit afin d'être facilement re-

”

Les énigmes ne sont ni retors ni difficiles. Il y en a pour les adultes et les enfants.

connaissable. «Certains d'entre nous seront vêtus de costumes de seigneur ou de messire mais je n'en dis pas plus», glisse dans un demi-sourire Magali Prince.

Le circuit a été testé plusieurs fois «par des Cognaçais et des non Cognaçais» soulignent les deux organisatrices. Compter trois heures pour réaliser ce rallye. Chaque équipe aura un lot à la sortie. Une centaine de personnes est attendue.

(1) Rallye de la Salamandre, dimanche 24 septembre à partir de 13 heures. Tarifs: 4 euros, 5 euros sur place le jour même, gratuit pour les moins de 16 ans. Inscriptions sur www.helloasso.com ou à Cognac Tourisme au 05 45 82 10 71.

Sandra Marsaud s'installe à Jarnac

Les choses se mettent en place pour la nouvelle députée. Sa permanence doit ouvrir début septembre sur la place de l'Ancien-Marché.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ce n'est surtout pas pour copier Marie-Line Reynaud. Mais comme celle à qui elle a succédé, la nouvelle députée Sandra Marsaud a décidé d'installer sa permanence à Jarnac. Les lieux sont en train d'être aménagés sur la place de l'Ancien-Marché. «*Je voulais être proche du plus gros bassin de population de la circonscription. Et grâce aux axes routiers, depuis Jarnac, on est assez proche du Sud-Charente*», explique l'élue, par ailleurs conseillère municipale à Saint-Même-les-Carrières.

Dans un local vide depuis plusieurs mois, un bureau a été créé. Manquent encore les meubles et la ligne téléphonique. Mais ça devrait bientôt arriver. Sandra Marsaud accueillera ici le public sur rendez-vous, lorsqu'elle ne sera pas à Paris.

Depuis son élection, la parlementaire a aussi recruté. Trois personnes vont travailler à ses côtés. Jusque-là employée au Musée Mitterrand, Marion Fontelle, 25 ans, a pris ses fonctions le 1^{er} août. Elle sera basée à la permanence en Charente. Tout comme Franck Prioux, 43 ans. Il a quitté son poste de chargé des formations professionnelles à la CCI (Chambre de commerce et d'industrie de la Charente) pour travailler auprès de la députée. «*C'est un militant En-Marche, qui s'est engagé dans la campagne*», précise Sandra Marsaud,



Sandra Marsaud a recruté ses collaborateurs. Marion Fontelle est la première à avoir pris ses fonctions, début août. Photo J. P.

qui l'a elle-même sollicité. Il prendra ses fonctions début septembre. A Paris, c'est Lucas Fainsilber, 29 ans, qui officiera auprès de Sandra Marsaud. Il partagera son temps puisqu'il travaillera également pour Jean-Philippe Ardouin, le nouveau député En-Marche de Saintes et Saint-Jean-d'Angély.

«*Les choses se mettent en place. Ça prend du temps. Tout est à créer*», constate la députée, qui

s'est déjà emparée de dossiers locaux. «*La question scolaire avec les fermetures d'écoles, les inquiétudes autour des baisses de dotations pour les collectivités...*», cite celle qui siège au sein de la commission développement durable et aménagement du territoire. «*Pour le moment, on fonctionne bien, estime-t-elle. On essaie de mettre en place des méthodes de travail collaboratives. Petit à petit, la cohésion se fait.*»

Édouard Philippe détaille les réformes



Édouard Philippe a convenu que la baisse des APL de 5 euros n'était «pas intelligente».

Photo AFP

Interrogé sur *BFM TV/RMC*, le chef du gouvernement a précisé la trajectoire de la baisse des cotisations sociales promise par Emmanuel Macron, après l'annonce la veille par Bercy que cela se ferait en deux temps en 2018. «Je vous ai dit qu'on allait baisser les cotisations sociales de 3,15 points» en 2018, a-t-il déclaré. «On va les baisser de plus de deux points au 1^{er} janvier et à la rentrée de septembre-octobre, on va les baisser d'un peu moins d'un point», a-t-il détaillé. Un peu plus tard dans la journée, le ministre des Comptes publics Gérard Darmanin a précisé sur Twitter que ces cotisations baisseraient de «2,2 points au 1^{er} janvier 2018» et de «0,95 point à l'automne». «Nous valorisons ainsi ceux qui travaillent: +258 euros de pouvoir d'achat net par an pour une personne au SMIC, +456 euros net si vous touchez 2 000 eu-

■ Le Premier ministre a tenté hier de déminer le terrain fiscal
■ Il n'a pas abordé les questions sociales sensibles, dont la réforme du code du travail.

ros», a-t-il fait valoir. À l'annonce mercredi de cette baisse en deux temps en 2018, et non en une seule fois, certains commentateurs ont estimé que l'effet en janvier sur la fiche de paie des salariés serait peu

visible et que, de fait, la réforme serait difficile à défendre. Car, en parallèle, le gouvernement va augmenter dès le 1^{er} janvier de 1,7 point la Contribution sociale généralisée (CSG) pour compenser cette baisse des cotisations sociales, une mesure qui va toucher aussi les retraités. Face aux reproches d'un auditeur sur cette décision, Édouard Philippe a fait valoir que la CSG était «perçue sur l'ensemble des recettes» et «pas simplement sur les plus petits contribuables». «Elle est également perçue sur les revenus du capital», a-t-il souligné. Le Premier ministre a par ailleurs réitéré l'engagement du gouvernement de supprimer la taxe d'habitation. «Nous avons prévu une mesure qui va nous permettre de baisser le produit, le versement de la taxe d'habitation, à hauteur de 3 milliards» dès 2018, a-t-il indiqué, affirmant que «30% des Français» bénéficie-

”

Nous avons prévu une mesure qui va nous permettre de baisser le versement de la taxe d'habitation, à hauteur de 3 milliards.

ciaient de cette mesure l'an prochain. Matignon a ensuite rectifié les propos du Premier ministre et indiqué que ces 3 milliards correspondaient à une baisse de 30% de la taxe d'habitation pour 17 millions de foyers. Interrogé sur la baisse de 5 euros des APL (Aides au logement) à partir d'octobre, Édouard Philippe a convenu que ce n'était «pas intelligent». Mais

Un «plan étudiant» à l'étude

Le Premier ministre a promis hier un «plan étudiants» qui comportera un volet «réussite étudiante» et un volet «pouvoir d'achat», avec notamment des mesures en faveur du logement et de la santé. Pour réduire le fort taux d'échec des étudiants qui rentrent dans le système de la licence générale, les acteurs de l'éducation ont entamé en juillet une vaste concertation sur l'entrée à l'université. Autre objectif de cette concertation, qui doit durer jusqu'à fin octobre: mettre fin au tirage au sort dans les filières non sélectives où les demandes d'inscription en première année dépassent les capacités d'accueil. Parmi les pistes de travail à l'étude, le gouvernement réfléchit avec Action logement (ex-1% logement) à «permettre à l'État de se porter caution» pour le logement des étudiants. Devrait aussi être lancée la construction des 60 000 logements étudiants prévus dans le programme d'Emmanuel Macron. Les loyers du Crous seront par ailleurs figés, et ce dès la rentrée 2017.

pour le Premier ministre, «la baisse générale des APL est contenue dans le budget précédent, que je n'ai pas voté mais que j'exécute», a dit Édouard Philippe qui assure que le gouvernement précédent «n'a pas mis en œuvre» cette mesure. «C'est cité dans le rapport de la Cour des comptes qui dit: il y a une mesure qui aurait dû être prise et qui n'a pas été prise», a déclaré le Premier ministre. Sur le front social, alors que le gouvernement et les partenaires sociaux ont entamé cette semaine leur ultime round de négociations autour des ordonnances réformant le code du travail, Édouard Philippe est resté plus évasif et a refusé d'entrer dans le détail des discussions. Il s'est en revanche exprimé sur les contrats aidés, réévaluant à 320 000 le nombre de contrats aidés pour 2017. Mais il a laissé entendre que le tour de vis serait beaucoup plus fort en 2018.

Emmanuel Macron et le Premier ministre piqués par les critiques de Hollande

Piqués par les critiques de François Hollande, Emmanuel Macron, qui s'était pourtant juré de ne pas aborder les sujets français depuis l'étranger, et Édouard Philippe ont répliqué à l'ancien président à l'aube d'une rentrée qui s'annonce compliquée. Ton vif, effets de manches, ironie sur la «météorologie» des chiffres du chômage, critiques au vitriol sur la France qui n'a «pas gagné contre le chômage de masse», et qu'il faut «faire entrer dans le XXI^e siècle»:

Emmanuel Macron a répondu pied-à-pied mercredi à son prédécesseur qui, mardi, a mis en cause ses projets. Un peu plus de trois mois après son départ de l'Élysée, François Hollande avait prévenu son ancien conseiller et ministre qu'il «ne faudrait pas demander aux Français des sacrifices qui ne sont pas utiles» ni «flexibiliser le marché du travail au-delà de ce que nous avons déjà fait, au risque de créer des ruptures». François Hollande, qui a confirmé qu'il n'avait

pas renoncé à la politique, s'était aussi réjoui de la décre du chômage, la mettant à son actif. C'est en Autriche, dans le cadre de sa tournée européenne, qu'Emmanuel Macron a répondu longuement à une question sur ces critiques. Délaissant la réserve qu'il s'impose en public depuis son élection, et dérogeant à sa règle de ne pas répondre aux questions sur la politique française lors de ses déplacements à l'étranger, il a plaidé pendant plus de 9 minutes pour

mener au contraire des réformes «en profondeur». Au point d'entrer dans les détails de sa réforme de la CSG, pour défendre son étagement sur l'année 2018. Le Premier ministre, qui faisait hier matin sa rentrée médiatique, a également porté le fer contre l'ex-président. «Ce qui m'a frappé dans l'expression de l'ancien président de la République, c'est qu'au fond le souhait qu'il exprime, c'est qu'on continue, que tout continue comme avant, comme il faisait»,

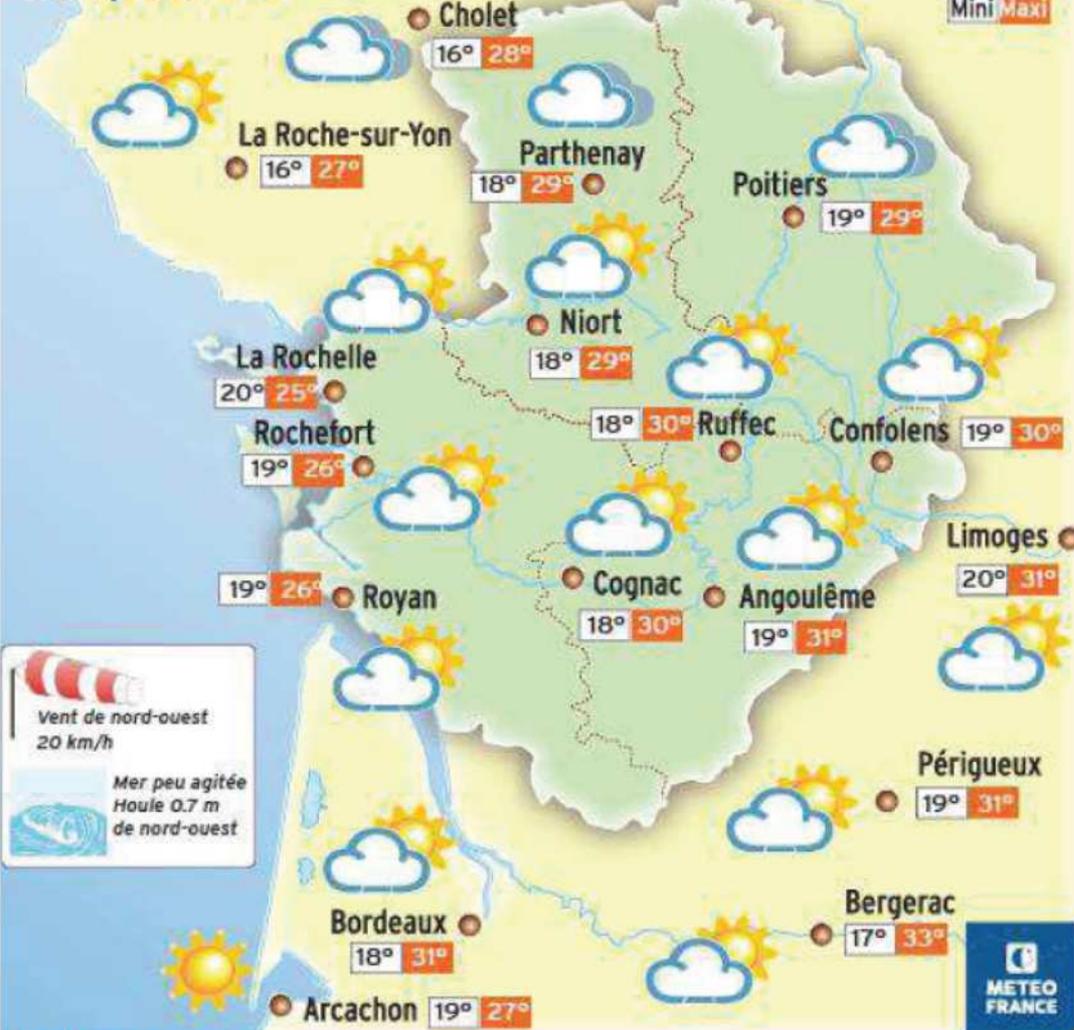


Emmanuel Macron a répondu à François Hollande lors de sa conférence en Autriche.

Photo AFP

a-t-il déclaré sur *BFMTV* et *RMC*. «Que l'ancien président de la République essaye de valoriser son bilan, je crois qu'au fond c'est naturel», a-t-il reconnu.

Cet après-midi



Quelques nuages

Temps chaud et plutôt ensoleillé sous un ciel peu nuageux à nuageux, les nuages peuvent être plus nombreux en bordure nord de la zone avec quelques rares ondées possibles. Vent de Sud-Ouest faible à modéré.

Samedi



Dimanche



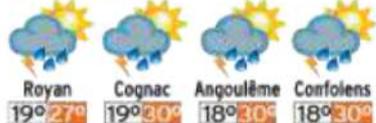
Lundi



Mardi



Mercredi



Judi



Le chômage en hausse de 1 % en juillet

SOCIAL Malgré la croissance, Pôle emploi a vu affluer 34 900 chômeurs supplémentaires le mois dernier

En juillet, le nombre de chômeurs (catégorie A) inscrits à Pôle emploi a atteint 3,52 millions en métropole et 3,78 millions en France entière, des niveaux inédits depuis l'été 2016. La hausse a principalement frappé les jeunes (+2,8%), même si la situation des seniors s'est aussi détériorée (+0,3%). Le chômage de longue durée a, lui aussi, augmenté (+0,8%). Au-delà des à-coups de l'indicateur, qui alterne bons et mauvais mois, la tendance est clairement à la hausse : c'est le cas sur trois mois (+1,3%) et depuis le début de l'année (+1,5%). L'indicateur est même en légère progression (+0,1%) sur un an, une première depuis mars 2016.

Divergence avec l'Insee

Sur le seul mois de juillet, il enregistre également une forte hausse (+1,1%), en incluant les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité au cours du mois (catégories B et C). Il atteint 5,62 millions de personnes en métropole et 5,93 millions en France entière. Comme les précédents chiffres, qu'ils soient bons ou mauvais, cette publication n'a pas été commentée par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, qui estimait, peu après sa prise de fonctions, que ces chiffres « ne reflétaient pas bien l'évolution du marché du travail ». Elle a néanmoins promis de réaliser, à compter de fin août, un point trimestriel de tous les indicateurs du marché du travail. La date du premier rendez-vous n'est pas encore arrêtée, selon son cabinet.

De fait, la mauvaise tendance des chiffres de Pôle emploi est à contre-courant des autres indicateurs du



Les statistiques de Pôle emploi restent insensibles à la reprise.

ILLUSTRATION XAVIER LÉOTY/V. SO.

marché du travail, tous passés au vert dans le sillage d'une croissance qui pourrait, selon des économistes, dépasser les 1,6% en 2017. Le taux mesuré par l'Insee, par exemple, poursuit sa baisse. Seul indicateur du chômage reconnu à l'international, il a reculé de 0,1 point au deuxième trimestre, pour s'établir à 9,2% de la population active en métropole et à 9,5% en France entière. Il est même en baisse de 0,5 point sur un an.

Contre-intuitive, la divergence entre les indicateurs de Pôle emploi et de l'Insee s'explique par le fait qu'ils ne mesurent pas le chômage de la même manière : Pôle emploi comptabilise les inscrits sur ses listes, alors que l'Insee réalise une enquête auprès de 110 000 personnes. Les seniors inscrits à Pôle emploi ne sont pas comptabilisés par l'Insee s'ils ne cherchent plus activement un emploi. A contrario, certains jeunes, chômeurs pour l'Insee mais inéligibles à l'assurance chômage, ne s'inscrivent pas à Pôle emploi.

Hausse de la « précarité »

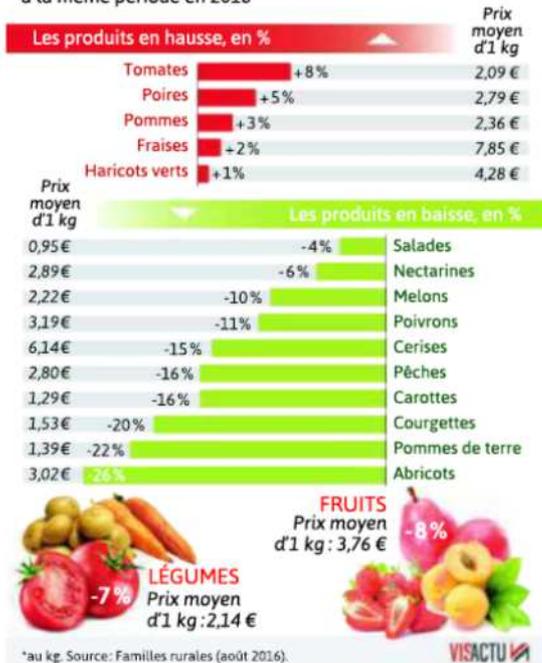
Les chiffres de Pôle emploi, eux, peuvent avoir été affectés par la baisse des prescriptions de contrats aidés au

deuxième semestre : le gouvernement a décidé de réduire la voilure d'un dispositif qu'il juge « coûteux » et « pas efficace », et si l'enveloppe a été portée à 310 000 contrats aidés pour 2017, cela reste bien inférieure aux 459 000 conclus en 2016. Mais le gouvernement espère que, sur le long terme, ses réformes du marché du travail, dont il révèle cette semaine les premiers arbitrages aux partenaires sociaux, porteront leurs fruits.

Une philosophie partagée par Pierre Gattaz, président du Medef, qui a estimé hier que les mauvais chiffres de juillet rendaient « d'autant plus urgente une réforme du droit du travail d'ampleur et ambitieuse ». Force ouvrière défend la thèse inverse. « Ces mauvais chiffres confirment l'échec des réformes qui flexibilisent les droits des salariés sans contreparties sur le terrain social », estime le syndicat dans un communiqué. Quant à la CGT, elle a déploré des chiffres qui témoignent d'une hausse de la « précarité ». Il est, selon la centrale, « plus que nécessaire de favoriser l'emploi à temps plein, afin que nous ne sombrions pas dans la pauvreté absolue, comme le souhaitent le Medef et tous ces politiques assoiffés de pouvoir ».

LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

Prix* relevés en juin et juillet 2017 et évolution par rapport à la même période en 2016



Les fruits et légumes ont coûté moins cher cet été

ALIMENTATION Après une hausse record en 2016, leurs prix ont enregistré des baisses importantes cet été, les rendant plus accessibles

Les étiquettes ont, cette année, fléchi de 8% pour les fruits et de 7% pour les légumes. En dix ans, les prix ont néanmoins grimpé de 18,6% pour les fruits et de 7% pour les légumes, avec de fortes variations annuelles. La baisse de 2017 marque une certaine régularisation après des tarifs qui, en 2016, avaient bondi de 18% pour les fruits et de 10% pour les légumes.

La situation tient aussi aux conditions climatiques plus favorables et à l'augmentation de certaines surfaces agricoles, par exemple pour le melon. La production a été ainsi plus importante, ce qui a fait mécaniquement baisser les prix, a dit le président de Familles Rurales, Dominique Marmier, lors d'une conférence de presse, hier. Un kilo de fruits

revient cette année en moyenne à 3,76 €, celui de légumes à 2,14 €.

Le bio reste plus onéreux

« Il est donc possible, même pour les ménages les plus modestes, de respecter les préconisations du Programme national nutrition santé (PNNS) », incitant à consommer cinq fruits et légumes par jour, soit environ 400 grammes, dit le dirigeant. Pour une famille de quatre personnes, le budget mensuel pour respecter ces recommandations varie de 110,80 € pour ceux qui privilégient les petits prix, à 129,48 € pour les amateurs du « made in France ». Le bio reste plus onéreux, à 239,84 €.

Deux récentes études de l'Anses et du Credoc ont montré que 75% des Français ne respectaient pas les préconisations du PNNS. « Pourtant, il s'agit d'un enjeu de santé publique. Et on voit que ce n'est pas forcément une question de prix, mais plutôt d'habitudes de consommation, qui contribuent à privilégier les plats préparés, pourtant beaucoup plus gras et sucrés que les produits frais », a précisé Dominique Marmier.

Les promesses d'Édouard Philippe

GOUVERNEMENT Le Premier ministre a déminé le terrain fiscal et parlé, hier, d'un « plan étudiants »

Édouard Philippe a tenté hier de déminer le terrain fiscal à l'approche de la rentrée, sans entrer dans le détail sur les questions sociales sensibles. Interrogé sur BFM TV/RMC, le chef du gouvernement a précisé la trajectoire de la baisse des cotisations sociales promise par Emmanuel Macron, après l'annonce, la veille, par Bercy, que cela se ferait en deux temps, en 2018. « Je vous ai dit qu'on allait baisser les cotisations sociales de 315 points » en 2018, a-t-il déclaré.

« On va avancer très vite »

En parallèle, le gouvernement va augmenter, dès le 1^{er} janvier, de 17 points la Contribution sociale généralisée (CSG) pour compenser cette baisse des cotisations sociales, une mesure qui va toucher aussi les retraités. Édouard Philippe a par ailleurs réité-

ré l'engagement du gouvernement de supprimer la taxe d'habitation. Sur le front social, alors que le gouvernement et les partenaires sociaux ont entamé cette semaine leur ultime round de négociations autour des ordonnances réformant le Code du travail, il est resté plus évasif et a refusé d'entrer dans le détail des discussions.

Le Premier ministre a aussi promis, hier, un « plan étudiants », qui comportera un volet « réussite étudiante » et un « volet pouvoir d'achat », avec notamment des mesures en faveur du logement et de la santé. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Frédérique Vidal, est « en train » de préparer ce plan avec les organisations syndicales et les universités, a-t-il dit sur RMC et BFM TV. « Elle rencontre dès le début de la semaine prochaine un certain nombre



Édouard Philippe. ARCHIVES AFP

d'organisations. Donc on va avancer sur ce plan très vite, parce que c'est essentiel de pouvoir sortir de ce plan une meilleure orientation. »

24 HEURES EN FRANCE

La ligne Pau-Dax-Bayonne interrompue hier soir

TRANSPORTS Les voyageurs ont dû prendre le mal en patience hier. Un train est tombé en panne à hauteur de Puyoô (64) suite à l'arrachement de son pantographe. Contactée, la SNCF n'a pu expliquer la cause de l'incident. Les équipes des services techniques étaient sur place pour sécuriser les voies. La panne – qui a eu lieu autour de 18 heures – a causé l'interruption de tous les trains sur la ligne Pau-Dax-Bayonne, sur les deux voies. La SNCF a mis à disposition des usagers des autocars pour arriver à destination. La si-

tuation était en voie de rétablissement hier soir, avec encore quelques retards à signaler. C'était notamment le cas du train au départ de Bayonne qui partait en direction d'Hendaye.

Alain Berberian n'est plus

CINÉMA Le cinéaste français Alain Berberian, réalisateur de comédies à succès comme « La Cité de la peur » et le « Boulet », est décédé mardi, à Paris, à l'âge de 63 ans, a annoncé hier son agent, confirmant une information de « La Tribune de Genève ». Hospitalisé récemment, Alain Berberian, d'origine arménienne, est mort de maladie.

À six, ils tabassent un apprenti pâtissier

COGNAC Ce sont deux mondes qui se rencontrent. D'un côté, une bande d'une dizaine de jeunes qui terminait sa nuit de fête et, de l'autre, un pâtissier parti prendre le travail. Et une

agression violente dont les deux prévenus de 18 et 19 ans, à la barre, ne semblent pas prendre la mesure. Samedi, vers 5 h 30 du matin, ils ont tabassé, avec au moins quatre autres personnes, l'apprenti pâtissier de 17 ans. Ils avaient ensuite récupéré son téléphone, sa casquette et ses chaussures qu'il avait abandonnés sur place. Dans le box, les agresseurs le répètent : il les aurait bouculés une première fois. Ils auraient ensuite voulu lui demander des excuses avant que cela ne dégénère. « Ce qui ne leur a pas plu c'est qu'il ne s'est pas démonté » explique l'avocat de la partie civile. Quand le premier prévenu l'attrape par son sac à dos pour lui décrocher un coup, il riposte. « Ça paraît tout de même étonnant qu'un garçon seul et sobre agresse une dizaine de personnes alcoolisée », argumente le juge. Régulièrement, ils interviennent pendant l'audience et leur avocat leur fait signe de se taire. Lorsque le juge leur demande s'ils veulent ajouter quelque chose, l'un d'eux souffle avant de répondre par la négative. « C'est un comportement inadmissible dont ils tentent

de se dédouaner », assène le procureur. Ils écotent chacun de six mois de prison ferme avec maintien en détention.

CHARENTE EXPRESS

Le chômage à la hausse

EMPLOI Fin juillet, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher du travail et sans activité (catégorie A) s'établit à 17 530 personnes, soit une hausse de 0,6 % sur mois, de 1,9 % sur trois mois et d'1,6 % sur un an.

**COGNAC (16)
QUIMPER (29)**

M^{me} Michelle LE FLOCH, son épouse ;
Yoran et Morgan, ses enfants ;
Olivier et Réjis, ses beaux-fils,
leurs conjoints et leurs enfants ;
M^{me} Yvette TOURANCHE,
M^{me} Isabelle MAZARD,
ses sœurs ;
ses neveux et nièces,
ses beaux-frères et belles-sœurs
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

M. Bernard LE FLOCH,

survenu à l'âge de 70 ans,

Un service civil aura lieu
le mardi 29 août 2017, à 13 h 30,
au crématorium des Trois-Chênes,
à Angoulême.

M. LE FLOCH repose à la maison
funéraire du Plassin, entrée n° 1,
à Gensac-la-Pallue, où la famille
recevra des visites ce jour,
vendredi 25 août, et samedi 26 août,
de 15 h à 18 h,

*PF Hervoit - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.36.03.60.*